



COMPTE-RENDU ASSEMBLEE GENERALE du 04 Février 2017

● Accueil des adhérents :

Adhérents annuels : 44

Présents : 18 Pouvoirs excusés : 7 Votants : 25

Le quorum est atteint : l'Assemblée Générale ordinaire est ouverte.

● Rapport du Président :

Annonce des vœux du président à l'ensemble des présents en salle et remerciements aux adhérents 2016, ainsi qu'au Vice-Président de la Fédération de Pêche des Ardennes, Monsieur Roger Houadec, pour sa présence.

Il informe l'assemblée sur l'ensemble du travail et des activités effectués par le comité et une partie des adhérents et des événements de l'année 2016 :

- Le Président demande une minute de silence pour le décès de Monsieur CAPY Michel, fidèle adhérent journalier.
- Entretien classique des abords de l'étang lors des journées nettoyage ; il remarque une légère baisse des adhérents présents lors des divers travaux de nettoyage ou d'aménagement du site.
- Il informe l'assemblée de la quantité de poissons rempoissonné, soit : 300 kg (légèrement moins que l'année précédente dû à la vidange de l'étang).
- Il informe de la réception de plusieurs Lycées (Saint-Laurent et Hirson) pour une initiation de pêche en remerciement des travaux effectués par les étudiants.
- Une démonstration de montage de mouche à Hautes Rivières été effectuée.
- Réception de l'école de pêche de Sedan comme tous les ans pour la découverte de la pêche à la mouche.
- Aménagement du ruisseau et abords de l'étang par le lycée agricole qui sera poursuivi également en 2017.
- Il informe de la quantité de poissons blanc suite à la vidange de l'étang (394 kg tanches et gardons) qui seront échangés en truites par le pisciculteur.
- Présentation officiel du garde particulier mis en place cette année Monsieur Bertrand BOURG, qui est donc habilité à contrôler les pêcheurs et les personnes qui seraient en infraction sur notre plan d'eau.
- Les travaux de colmatage de la fuite de la digue ont été réalisés, et le remplacement complet des planches du moine également.
- Il demande à Monsieur Roger Houadec de suivre le classement du plan d'eau et d'en tenir informé La Mouche Ardennaise.
- Il indique qu'un reportage sur le réservoir de La Mouche Ardennaise a été réalisé par France 3 cet été.
- Une sortie pêche sur l'Artoise et le Gland a été effectuée en septembre.
- Un vote est demandé pour acceptation du rapport moral , résultat : unanimité.

● Bilan financier 2016:

Le Trésorier David Daudigny étant démissionnaire le bilan est présenté par le Président Eric Caruzzi qui nous présente en détail les diverses dépenses effectuées par le Comité pour l'entretien du site et les différents travaux.(outillage, matériel, empoissonnement etc...) ainsi que les recettes des repas et adhésions.

Le Président informe l'ensemble des adhérents sur les bonnes finances de l'association.

Le bilan financier est mis au vote par l'Assemblée qui le valide à l'unanimité.

● Budget Annuel 2017 :

- Le Président propose son budget 2017.

Après analyse et débat avec les adhérents, le budget est validé en l'état à l'unanimité.

● Election du Trésorier

Monsieur Philippe Bernard étant le seul à se présenter au poste de Trésorier, un vote à main levée est demandé, il est élu à l'unanimité.



● Prévision travaux 2017 :

- Réparation de la fuite du toit de la maison.(travaux pris en charge par la FD08
- Remplacement des planches du ponton côté ruisseau .
- Aménagement des espaces verts par l'école de Saint-Laurent (entretien du ruisseau, de l'étang, des abords).
- Entretien classique des zones de lancer pour les pêcheurs.

● Animations 2017 :

- Plusieurs sorties extérieures seront organisées cette année en Belgique, la Lomme et Lesse - Dates à définir suivant conditions des cours d'eau.
- Fête de la Pêche le 04 juin.

● Tarif 2017 :

Le tarif de la carte annuelle reste inchangée :

- 110 €/an pour un adulte
- ½ Tarif pour les étudiants, les chômeurs et les moins de 16 ans, soit 55€

Carte journalière :

- la ½ journée 25 €
 - la journée 30 €
- } pour les pêcheurs passagers

● Date des travaux et montage mouches

Les samedi 25 février, 04 et 25 mars et 01 avril . Les matinées seront consacrées au montage de mouches de 10h à 12h et les après-midi les travaux envisagés de 14h à 17h.

Veillez noter que lors des journées de nettoyage, la pêche est interdite aux adhérents annuels, jusqu'à la fin des travaux de la journée.

● Repas et Concours

Le concours annuel s'effectuera le 14 mai.

Le repas d'automne sera le 24 septembre.

● Fermeture annuelle

La fermeture annuelle de la pêche reste établie du dernier dimanche de Novembre au deuxième samedi de Janvier pour préserver la reproduction naturelle du cheptel (fario et arc en ciel).

● Zone de préservation et zone NO WADING

La partie supérieure du réservoir (de l'arrivée d'eau jusqu'à la ligne bouleau à l'arbuste en face) sera interdite au Wading (marche dans l'eau) une réserve de pêche sera mis en place par le balisage d'une corde orange surplombant le réservoir.

● Questions diverses

Le Président demande à l'assemblée s'il y a des questions sur d'autres sujets non évoqués.

La question sur la durée du bail est soulevée par un adhérent de l'Assemblée, pour l'avenir et la bonne marche de notre association car la visibilité à 6 mois ne nous pousse pas à s'investir d'avantage.

Réponse de Monsieur Houadec Roger : « Pour le moment rien n'est fait ; le nouveau Bureau en place de la Fédération de Pêche des Ardennes ne connaissait pas le réservoir ni l'association » et « nous pouvions voir l'avenir sereinement jusqu'en 2018 ».

Il est convenu de demander une entrevue entre les parties concernées, c'est à dire le Conseil d'administration de la Fédération de Pêche des Ardennes et celui de notre Association pour faire connaissance, discuter de notre partenariat futur et d'éclaircir sur le devenir de l'usage du plan d'eau par notre Association.

Le Président clôt ainsi l'assemblée générale et invite les participants au pot de l'amitié.